LA GAZETTE







Edito/Sommaire



Chères Neuvilloises, Chers Neuvillois,

Depuis 3 ans, en raison de l'épidémie de Covid 19, il vous a été demandé de respecter des règles sanitaires afin de lutter contre ce fléau.

Cette année, il nous faut prêter attention à notre comportement quotidien pour minimiser nos dépenses énergétiques.

Je suis sûr que, cette fois encore, vous saurez vous adapter. Nous sommes tous concernés par la crise de l'énergie à laquelle nous faisons face. Il nous faut prendre la mesure de l'impact sur nos vies, nos habitudes. Au niveau de la Commune, nous avons anticipé les changements nécessaires et nous renforçons les efforts pour éviter de trop chauffer les bâtiments afin de respecter les recommandations nationales. La transition écologique n'est plus une option, mais bien une obligation reconnue même par les plus sceptiques d'entre nous.

Je salue les efforts de chacun et vous laisse apprécier le message d'un de nos anciens, Monsieur D, né en 1937 :

«...J'entends, avec un certain sourire, les excellentes recommandations de nos gouvernants prêchant l'économie et le non gaspillage des ressources. Pourquoi ce sourire ? Ce qu'on nous demande de faire aujourd'hui est bien en dessous de ce que nous avons toujours fait depuis 80 ans. Je suis tombé dans la marmite de ce monde à l'âge où ce que la vie vous apprend s'inscrit dans le marbre : finir son assiette, garder les restes pour le lendemain, fermer l'éclairage de la pièce que l'on quitte, ne rien jeter qui pourrait encore servir, réparer tout ce qui peut l'être, partager et surtout savoir distinguer entre l'indispensable, l'utile et le futile...»

Merci cher Monsieur D pour votre témoignage de bon sens et ô combien réaliste.

Je vous souhaite une très belle fin d'année.

Bien sincèrement,

Jean-Pierre PUCHOIS, Maire Vice-président de la Communauté Urbaine d'Arras

SOMMAIRE

ACTUALITES

P3 : Point finances, un avenir incertain sur le plan énergétique

P4 : Espace associatif : coeur de ville 2.0, la fin des travaux

P5 : Inauguration de la nouvelle place Dorgelès

P6 : Cérémonie de commémoration du 11 Novembre 1918/ Remise de médaille pour service méritoire

P7 : Octobre rose

VIE COMMUNALE

P8 à 11 : Travaux et cadre de vie

P12 : Séjour camp ados

P13 : Le centre de loisirs

P14 : Rentrée de nos écoles et bourse aux livres

P15: Restaurant scolaire

P16: La marpa

FOCUS

P17 : Focus sur Marc Bacot, kinésithérapeute retraité

P18 : Zoom entreprise : Mam'Zelle Relook

VIE ASSOCATIVE

P19 à 21 : Animations Neuvilloises

P22 : Le rucher Neuvillois

P23 : AEPGE Yoga et Gymnastique

P24 : Randoneuville et KTT méditation

P25 : APE Marie Curie et AJN droits de l'enfant

P26 : JU JITSU

NECRO/NAISSANCES/INFOS

P27 : Infos utiles/Nécrologie/Naissances

INFOS DIVERSES

P28 : Agenda

2



Actualités

Point finances, un avenir incertain sur le plan énergétique...

Dans ce contexte de crise énergétique sans précédent, les collectivités subissent de plein fouet les augmentations des coûts d'électricité et de gaz.

En 2021, le poste « énergie » représentait 4% des dépenses de fonctionnement de notre commune. Ce faible pourcentage a été permis grâce à deux leviers :

- Le passage en ampoules Leds de tout l'éclairage public, qui nous a permis de diminuer de 50% notre facture d'électricité
- Le marché à groupement de commandes de la FDE

Les élus du conseil municipal ont délibéré depuis plusieurs années pour l'adhésion aux Groupements de commandes d'électricité et de gaz organisés par la FDE, Fédération Départementale de l'Energie.

Ces deux groupements ont permis de mutualiser les besoins énergétiques de plus de 900 adhérents afin de

réaliser un appel d'offres de 200GWh aux différents fournisseurs d'énergies.

Neuville Saint Vaast, par ce groupement de commandes, a contractualisé avec :

EDF pour la partie électricité dont le contrat prendra fin au 31/12/2022

ENGIE pour la partie Gaz dont le contrat prendra fin au 31/12/2023

Sans ce groupement de commandes FDE et le bouclier énergétique mis en place par le gouvernement depuis 2022, notre facture d'énergies aurait bondi de 600% en août dernier...

Certes, si le conseil municipal s'est engagé à ne pas augmenter les impôts communaux, de telles évolutions sur nos charges de fonctionnement sont complètement ingérables pour nos finances.

Ainsi, pour 2023, si notre contrat Gaz est encore en cours de validité, la FDE va nous proposer un nouveau contrat d'électricité dont le prix sera malheureusement bien plus élevé qu'actuellement.

Avant d'entrevoir une évolution de la fiscalité locale, des efforts seront faits pour limiter les autres dépenses de fonctionnement.

Outre le passage en led et le groupement de commandes, un troisième levier est en réflexion : l'autoconsommation.

L'espace Associatif répond pleinement à ce troisième levier, tant en matière d'isolation avec le respect de réglementation environnementale 2020, que de production d'électricité.

En effet, une installation de 10kWc en panneaux photovoltaïques a été réalisée sur le toit de la salle des fêtes.

L'électricité verte ainsi produite devrait couvrir plus de 80% des besoins en électricité de l'Espace Associatif.



Les toitures étant prévues dans le cahier des charges de construction de l'espace associatif pour recevoir d'autres centrales photovoltaïques, nous étudierons dès 2023 la poursuite de cette démarche d'auto-consommation sur les autres bâtiments communaux (Mairie et école Marie-Curie).

— Actualités —

Espace associatif: Coeur de Neuville 2.0, la fin des travaux!

La lumière du soleil s'invite dans les bétons fraîchement lavés de la toute nouvelle place du village. Ce nouveau parvis juxtaposé à l'espace associatif offre une belle zone de rencontre aérée et lumineuse. Il sera très prochainement agrémenté par de nombreuses plantations.

Ce chantier d'aménagement s'est déroulé conformément au planning grâce au travail des équipes des sociétés SNPC pour la voirie et les parkings, CITEOS pour les réseaux et le nouvel éclairage public, LEMOINE espaces-verts pour la pose des clôtures et SERVILOC pour le déplacement et le nettoyage du monument aux morts.





C'est tout le cœur du village qui aura été repensé en quelques mois afin d'y créer un espace convivial.

Côté Bâtiment, l'Espace associatif est en phase de finition.

Malgré trois mois de retard liés à la conformité des chapes liquides et aux congés estivaux, les équipes des différents corps de métiers achèvent progressivement leur mission. L'intégralité de l'étage est presque finie. Il ne reste plus que les sols souples à poser en dernier lieu sur ce niveau.



Au rez-de-chaussée, le restaurant scolaire et la grande salle de réunion sont livrés et nettoyés. La salle des fêtes est en cours de peinture.

Dans cette dernière phase de finition, l'équipement de l'Espace Associatif va dorénavant débuter : pose de la cuisine, du mobilier de la médiathèque et des équipements scéniques.

Objectif : Commission de sécurité avant la fin de l'année !





- Actualités -

Inauguration de la nouvelle place Roland Dorgelès

Ce samedi 12 novembre a eu lieu l'inauguration de l'aménagement de la nouvelle place Dorgelès.

Pour l'occasion, Frédéric Leturque, président de la Communauté Urbaine d'Arras, Michel Mathissart, conseiller départemental et Jean Pierre Puchois ont tour à tour pris la parole avant de procéder au coupage de ruban.



Ces travaux redessinent le centre de notre village en une belle zone de rencontre avec une circulation sécurisée et fluidifiée grâce au rond-point.



L'occasion de remercier les principaux financeurs (Communauté Urbaine et Département) mais également les entreprises qui ont participé aux travaux : SNPC pour la voirie et le parking, CITEOS pour l'éclairage et l'enfouissement des réseaux et SERVILOG pour le déplacement du monument aux morts.





Actualités —

CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

La cérémonie du 104ème anniversaire de la commémoration de l'armistice s'est déroulée ce vendredi 11 novembre. En présence du représentant Tchèque, Tomas Chrobak, premier secrétaire de l'ambassade tchèque, d'Orcel Dauphinais Mathesson représentant le Canada, d'une délégation polonaise, des représentants des anciens combattants et des gardes d'honneur de Lorette ainsi que des élus, nous avons tour à tour procédé aux dépôts de gerbes aux cimetières Allemand, Tchécoslovaque, Britanique et Français ainsi qu'au monument Polonais.





C'est sur une place fraîchement aménagée où le monument aux morts a retrouvé sa place que nous avons pu écouter les différents discours et continuer à procéder aux dépôts de gerbes avec la participation des enfants des écoles.



L'Harmonie de Neuville St Vaast, fidèle au rendez-vous, a repris les hymnes de chacun des pays.



A la fin de cérémonie, le public venu en masse a pu se rendre en mairie pour le vin d'honneur et pour découvrir une exposition d'objets de la première guerre mondiale à l'initiative de deux jeunes Neuvillois : Noah Legay et Gaspard Condamine. Une façon de perpétuer le devoir de mémoire.

Un remerciement à Marie Dhaine, fleuriste Bleu campanule, qui a offert à la commune de magnifiques pomponettes pour orner les massifs en ce jour de commémoration.

Mise à l'honneur de notre Maire par le Canada

Félicitations à notre Maire, **Jean Pierre Puchois**, qui a été mis à l'honneur par le Canada en ce 5 novembre : Il s'est vu recevoir la médaille pour service méritoire. Cette distinction marque l'investissement et la présence régulière lors des différentes cérémonies honorant la mémoire des soldats canadiens qui se sont battus pour notre liberté.

Cette médaille tisse un peu plus le lien entre nos deux pays.



Actualités —

Octobre toujours en rose!

En ce mois d'octobre la mairie de Neuville Saint Vaast s'est une nouvelle fois revêtue de rose pour soutenir la lutte contre le cancer du sein. Un message qui se répète mais tellement important : le dépistage précoce et une autopalpation régulière peuvent sauver des vies!



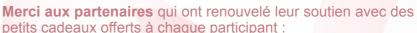
Octobre rose



Virginie Przyborowski, Sandrine Rehabi, conseillères municipales, et Sylvie Bertrand, adjointe, ont organisé la deuxième marche en rose. C'est une centaine de marcheurs qui ont témoigné de leur soutien à cette action le jeudi 20 octobre.

7

Des rubans, bijoux et roses étaient en vente au profit de l'association Nénuphar d'Arras, qui accompagne les malades et leur famille. La vente et les dons récoltés tout au long du mois d'octobre ont permis de réunir la somme de 955 euros.



Bleu campanule, Boulangerie Neuvilloise, Intermarché Noyelles sous Lens, Le Relais Saint Vaast, Le Rucher neuvillois, Lilie and co, Pharmacie Lechon, Prévoir, R bosse, Santé vous zen, Tandem esthétique,





Si vous souhaitez participer à l'organisation de ce projet (décoration, lots, ...) vous pouvez laisser un message en mairie,

l'équipe organisatrice vous contactera. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine.

Vie communale

CHANGEMENT DES PORTES D'ENTRÉE DE L'ÉCOLE MARIE CURIE

Comme indiqué dans la gazette n°6, les 4 portes d'entrée de l'Ecole Marie Curie ont été changées (2 côté rues, 2 côté cour) : nouvelles portes isolantes en aluminium avec anti-pince doigt, profilés et coloris identiques aux fenêtres et portes de l'Espace associatif. Une économie d'énergie supplémentaire pour la commune !







INSTALLATION DE RACKS À VÉLOS

Les racks à vélos installés dans la cour de l'école sont bien utilisés.

Rien de tel que de venir à l'école en vélo et de le savoir en sécurité dans la cour de l'école!

GESTION DU CIMETIÈRE : Deuxième procédure de reprise

Dans la précédente gazette, l'adjointe aux travaux a expliqué avoir entamé une seconde procédure de reprise de concessions au cimetière communale : 45 concessions sont prévues pour cette seconde reprise (et non 30 comme estimées)

Le planning de la 1ère étape a été lancé en septembre : selon la réglementation en vigueur, affichage de l'annonce générale en mairie et au cimetière communal, parution d'une annonce dans la presse, transmission des courriers de convocation aux ayants droits connus des concessions concernées.

Sylvie Bertrand et Monsieur le Maire, ont procédé au marquage des 45 concessions prévues pour cette seconde reprise le vendredi 21 Octobre 2022 : ce qui a permis aux familles se déplaçant pour la Toussaint de constater l'abandon.

Il est entendu que cette procédure d'identification permet aux familles de se manifester en mairie : soit pour abandonner la concession, soit pour reprendre la concession familiale sous réserve d'y effectuer tous les travaux de rénovation nécessaire.

Le règlement du cimetière communal est affiché sur place ainsi qu'en mairie. Il est également disponible sur le site officiel de la Mairie. L'adjointe aux travaux reste à la disposition des usagers pour toutes informations complémentaires.

POINT SUR LES REPRISES:

En ce qui concerne l'état de la première procédure d'abandon (40 concessions) : toujours en cours, la relève des sépultures sur le terrain ne pourra s'effectuer au plus tôt qu'en février 2024. La procédure est en cours.

La seconde procédure est par contre, concernée par les modifications de réglementation (loi n° n°2022-17 du 21 février 2022, dite loi « 3DS ») réduisant à un an le délai prévu entre la fin de la publicité du premier constat et le second constat. La réalisation du second constat sera effectuée à compter du 27/02/2024 pour une reprise sur le terrain au plus tôt en mai 2024.

Rappel: l'entretien des concessions (marbre décollé, tombe affaissée, etc) est à la charge des familles, tout comme l'entretien des bordures attenantes aux concessions. En cas de travaux, l'entreprise ou le particulier doit se manifester en mairie avant d'effectuer tous types de travaux.

ESPACE VERT AUTOUR DE L'AIRE DE JEUX

Au printemps 2022, il avait été convenu que l'entreprise EVTD de Neuville Saint Vaast engazonne les abords de l'aire de jeux. Pour des raisons qui leur sont propres, il a été enregistré leur refus d'effectuer les travaux.

Le personnel technique a profité de quelques jours ensoleillés début octobre pour aménager la terre autour de l'aire de jeux et pour engazonner l'ensemble. Patience et respect des zones, et les enfants pourront à nouveau y courir.

Deux tables de pique-nique en bois ont été installées près de l'aire de jeux : l'adjointe qui fait le tour régulièrement, a constaté que les tables étaient abîmées avec une volonté de griffer et creuser le bois.

Rappel: la dégradation du mobilier urbain est passible de sanction pénale. Merci de respecter le mobilier urbain.

RÉNOVATION APPARTEMENT SITUÉ RUE DE LA BARRE

La commune est propriétaire d'un appartement situé rue de la Barre, au-dessus du cabinet du médecin. Au départ de la locataire fin juillet, l'adjointe aux travaux a fait le point avec le personnel technique pour le rénover. Des travaux de pose de fibre, de peinture, de rénovation du parquet se terminent. Un nouveau sol souple sera aussi posé sur une partie de l'appartement par le service technique.

Un nouveau bail est en cours de préparation afin de relouer cet appartement dès que les travaux seront terminés.

Toute personne intéressée pour cet appartement de 91 m2 (incluant les sous pentes) sur 3 niveaux, sans garage ni extérieur peut déposer sa candidature en mairie : une liste de documents administratifs sera à fournir.

RÉNOVATION ET INSTALLATION D'ANCIENNES POMPES DE POMPIERS

Le personnel technique avait demandé à l'adjointe dès son élection, s'ils pouvaient rénover d'anciennes pompes de pompiers stockées dans le local technique. Le premier hiver, l'adjointe avait priorisé la rénovation des bancs communaux. L'hiver dernier, elle a encouragé le personnel technique à montrer son savoir-faire.

Un important travail de décapage, ponçage, peinture qui mérite d'être souligné.

L'adjointe remercie Jean-Louis Mercier pour sa gravure « Neuville Saint Vaast » sur chacune d'elles.

Leur installation et leur fleurissement ont été soulignés par de nombreux neuvillois.

Une belle initiative et un beau travail d'équipe!

RÉNOVATION EXTÉRIEURE DES VESTIAIRES DU STADE

Cet été, le service technique a profité d'une météo propice pour nettoyer l'extérieur du vestiaire situé au stade : ponçage des poutres en bois et pose de lasure, pose de peinture sur l'ensemble des murs.

Merci à l'ensemble des usagers de respecter ce lieu.

Des containers sont à disposition près du vestiaire pour le tri des déchets. Merci aux promeneurs, visiteurs, entraîneurs, footballeurs, etc... de respecter le tri des déchets dans les containers appropriés.

DÉPLACEMENT DU MONUMENT AUX MORTS





Le Monument aux morts a été déplacé le 20 juillet par l'entreprise SERVILOC et stocké pendant quelques semaines afin de permettre l'avancée des travaux au cœur de notre village. Il a retrouvé sa place le lundi 10 Octobre après avoir été rénové en surface : un sablage permettant de redécouvrir sa couleur

Un message et une photo ont été glissés dans le monument afin de laisser une trace de son histoire.

MAISON RUE DU 8 MAI (voisine du futur Espace associatif)

Lorsque la maison située à droite de l'Espace associatif a été mise en vente, l'équipe municipale s'est positionnée pour l'acquérir. La vente étant actée et à la demande de l'équipe, l'adjointe aux travaux a sollicité plusieurs entreprises pour dresser un bilan des travaux à effectuer.

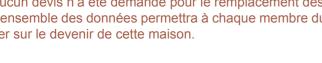
Des travaux d'électricité, plomberie, chauffage ont été chiffrés et seront présentés en conseil municipal.

Des travaux d'assainissement sont à prévoir.

Des travaux de peinture seront enfin à estimer sur l'ensemble de la maison : murs, portes intérieures, escaliers.

Aucun devis n'a été demandé pour le remplacement des portes et fenêtres.

L'ensemble des données permettra à chaque membre du conseil municipale de se positionner sur le devenir de cette maison.



ECONOMIE D'ÉNERGIES

La municipalité, comme chacun d'entre vous, cherche à faire des économies d'énergies. Un courrier a été envoyé à chaque président d'association pour rappeler les règles d'utilisation des locaux : fermer portes et fenêtres pendant les périodes de chauffage, éteindre les lumières des locaux non utilisés, débrancher tous les appareils électriques inutiles, sans oublier les chargeurs en tous genres...

Le personnel a également été sensibilisé à respecter les thermostats programmés et ces mêmes règles.



Le déneigement, l'affaire de tous :

En cas de chute de neige ou de verglas, la commune met en place un service d'intervention au niveau des établissements scolaires, des résidences pour personnes âgées (MARPA) et des équipements publics.

Les habitants et les commerçants sont responsables du déneigement devant chez eux ou leur commerce pour assurer le passage des piétons en toute sécurité. En cas de verglas, il faut jeter du sable ou du sel.



La Belle d'Artois pour mettre en valeur le label « Village Patrimoine »:

La Belle d'Artois est une variété de rosiers qui a été créée par Monsieur Jean-Lin Lebrun de la pépinière Méla Rosa à Grigny. Ce rosier a été spécialement conçu pour la mise en valeur des villages labellisés « Village Patrimoine ».

La commune de Neuville a ainsi obtenu le label et va mettre en avant ce dernier grâce à la plantation de ces rosiers.

Les panneaux « village patrimoine » posés aux différentes entrées du village seront ornés par ces rosiers.

Aménagement de la rue du 11 Novembre :

La commission Environnement a entrepris, il y a un an, le remplacement des arbres sur le trottoir de la rue du 11 Novembre. Les sorbiers, devenus malades, risquaient de chuter et mouraient chacun leur tour. Ils avaient ainsi été retirés grâce au travail conjoint des élus et des agents de la commune. Depuis, un dossier de demande de subvention a été accordé et le travail de replantation a commencé.

L'entreprise Lemoine Espaces verts a dessouché les restes

des sorbiers, puis a agrandi les fosses de plantation en ouvrant plus largement le trottoir et en creusant profondément dans la craie pour y ajouter de la terre végétale. Des bordures ont aussi été posées pour délimiter les fosses de plantation. Dernière étape, la plantation d'une trentaine d'arbres composée de trois essences : des érables champêtres, des charmes communs et des tilleuls à petites feuilles.

Nous rappelons aux riverains de bien tailler et entretenir les talus à limite de propriété afin d'éviter que la végétation ne vienne envahir les arbres plantés sur le domaine public.



Neuville dans le bassin de vie :

Une réunion a récemment eu lieu mettant en avant l'idée d'un projet pour les communes d'Acq, Étrun, Marœuil, Mont-Saint-Éloi et Neuville Saint Vaast. Ce projet permettrait de valoriser les kilomètres de chemins ruraux, que comptent les cinq villages. Ce projet consisterait, dans un premier, temps à avoir un état des lieux des chemins communaux pour chaque village, avec comme finalité d'aboutir à la plantation de haies, favorisant ainsi les usages ruraux (randonnée, chasse, protection des cultures...). Ce projet d'envergure serait également l'occasion d'engager les établissements scolaires dans la démarche et de créer des pépinières locales et pédagogiques.

Vie communale —

Séjour camp ados du 18/07/22 au 29/07/22

A la Salle les Alpes (Vallée de Serre Chevalier) Hautes-Alpes.

Comme chaque été depuis 2017, 22 jeunes de 12 à 17 ans adhérents du club ados de Neuville Saint Vaast, ont participé au séjour ados qui se déroulait du 18/07/22 au 29/07/22 à La Salle Les Alpes. Logés dans un chalet dans les hauteurs de la vallée de Serre Chevalier, les jeunes ont pu s'initier aux joies des sports de montagne tels que parapente, rafting, via ferrata, mountain board, baignades au lac, randonnées et visite de la cité fortifiée médiévale de Briançon.



Sous un soleil radieux tout au long du séjour, les jeunes se sont amusés au sein du parc naturel des Ecrins avec des grands jeux, des veillées et des temps de sports collectifs mis en place par l'équipe pédagogique emmenée par Fiona, Maryne et Mathieu. Les jeunes sont revenus avec des souvenirs plein la tête, tous prêts pour une nouvelle aventure l'été prochain !!!!



Vie communale —



ALSH et e 2022

Cet été 2022 a encore connu un bel accueil de loisirs sur notre commune de Neuville Saint Vaast.

Le temps estival était idéal pour nos activités, ce sont près de 130 enfants qui ont fréquenté le centre lors de ce mois de Juillet.



Un grand merci à l'équipe pédagogique, composée de dix animateurs, un directeur et une adjointe, ainsi qu'à l'ensemble du personnel communal qui ont permis que cet accueil se déroule dans des conditions optimales.

Les petits et grands ont pu profiter pleinement de multiples animations : Zoo de Lille, visite de la ferme à Neuville Saint Vaast, parcours de filets suspendus à Olhain, des campings au stade de la commune, à Marck et à Olhain.

En espérant revoir petits et grands l'été prochain, n'oubliez pas que l'ALSH d'hiver ouvre également ses portes du 13 au 24 février 2023 (inscriptions du 16 au 27 janvier 2023).



Vie communale -

Ecole Jeanne d'Arc

Les 107 élèves se sont présentés avec le sourire le jeudi 1er septembre à l'école Jeanne d'Arc.

Tous étaient heureux de retrouver leur classe, leurs copains et l'équipe pédagogique. Au cours de cette rentrée, ils ont pu faire la connaissance de Madame Bocquet, la nouvelle enseignante de GS-CP.

Cette année, l'équipe enseignante a choisi le thème : « Graines d'artistes ». Les élèves participeront toute l'année à divers projets dans les domaines des arts visuels, de la danse, du théâtre et participeront à la chorale de l'école.

Quelques informations pratiques:

- l'école compte 4 classes de la Toute Petite Section au CM2.
- horaires des cours : 8h55-11h55 / 13h30-16h45
- horaires de la garderie : 7h30 / 19h

Contact:

Madame Denys Marie-Caroline, chef d'établissement 03 21 48 71 79 / ecole.jeanne.darc62@orange.fr



L'un des temps forts de la rentrée : la bénédiction des cartables et des doudous. Père Xavier est venu souhaiter une belle année aux élèves, aux maîtresses et assistantes maternelles.

Ecole Marie Curie

Les 9 niveaux sont partagés en 5 classes :

Madame Garcia enseignera aux tout-petits, petits et moyens, Madame Bocquillon (directrice) aux moyens-grands avec Madame Lacaze, Madame Fardel aux CP, Madame Masset aux CE1 et CE2 et Madame Manie aux CM1 et CM2.

Nous souhaitons une excellente année scolaire aux enfants.

Première bourse aux livres

Les lecteurs étaient au rendez-vous le samedi 22 octobre pour cette première bourse aux livres.

Des livres ont pu rejoindre de nouveaux propriétaires.

Un grand merci à Isabelle, Mélanie, Aurélie, Caroline, Claudine, Evelyne et les enfants pour cette journée. Rendez-vous l'année prochaine!





Vie communale



Restaurant scolaire

Le 17 juin dernier, Jean-Pierre Puchois maire, Nathalie Langham adjointe à la jeunesse, Sandrine Rehabi conseillère municipale, Pauline Dujardin présidente des parents d'élèves de l'école Marie Curie, et Benoit Cappe, parent d'élève, se sont rendus chez Lys Restauration (groupe API) à Lys les Lannoy pour la visite de la cuisine centrale du prestataire de la cantine municipale.

Ils ont pu découvrir les différentes étapes des produits, de la livraison au stockage, la transformation, la préparation, la cuisson et le maintien en chambre froide.





Les légumes sont épluchés, tranchés, émincés, râpés sur place; les tartes salées et sucrées sont faites maison tout comme les vinaigrettes, suivant les menus élaborés par une diététicienne. Tout ceci dans le respect de la loi « **Egalim** ».

39000 c'est le nombre de repas qui sort chaque jour des cuisines.

Lys restauration met un point d'honneur à privilégier les produits locaux. Les légumes et la viande proviennent des fermes des Hauts de France. Les produits bio quant à eux sont tous français!

VETEMENTS OUBLIES?

Vestes, tee-shirt, casquettes laissés au centre de loisirs et à l'école attendent leurs propriétaires en mairie !



Vie communale

L'ETE A LA MARPA NOVA VILLA!

Fête des Voisins

A l'occasion de la Fête des voisins, le 20 mai 2022, la MARPA Nova Villa a invité son voisinage pour partager un buffet campagnard. Un moment convivial et festif, apprécié de tous!

Les températures plus fraîches de l'automne nous ont vite fait oublier la chaleur estivale.

Nos recettes à la Marpa:

- faire une pause fraîcheur dans le salon et la salle à manger climatisés,
- prendre un goûte<mark>r en terra</mark>sse à l'ombre du nouveau store,







Carrière Wellington

Visite dans la bonne humeur de la carrière Wellington. Une sortie culturelle très appréciée par les résidents.

La Marpa invite les séniors de la commune à participer gratuitement aux activités (sophrologie, atelier mémoire, gymnastique douce, yoga...). Vous pouvez également nous rejoindre pour de l'expression orale et corporelle (théâtre), et bientôt pour la chorale.

Renseignement sur place ou au 03 21 50 60 62, auprès de Thierry DANVIN, Responsable.



Théâtre à l'ombre du store en terrasse (Compagnie du Ficus)



Départ en retraite de Marc Bacot, Kinésithérapeute dans notre commune :

Focus sur un homme dévoué et passionné.

Après quarante-cinq années de carrière, Marc Bacot, kinésithérapeute, situé rue de Prague, a pris sa retraite le 30 juin dernier : une carrière marquée par le dévouement et la disponibilité qu'il accorde à ses patients.

Originaire de Casablanca, il est arrivé en France à l'âge de six ans et demi. Il choisira ce métier suite à une blessure étant enfant et la rééducation qui s'en est suivie. Ce qui l'attirera dans cette profession c'est le contact, le fait de soigner et le milieu sportif.

Après avoir réussi ses études à Lille, il débutera sa carrière en 1977 en s'associant avec deux confrères, répartis sur deux cabinets : Vimy et Avion. Ces deux cabinets étaient d'ailleurs les seuls entre Arras et Lens.

Dès ses débuts, Marc Bacot aimait venir exercer à Neuville. Il faut dire qu'à l'époque les soins de kinésie se faisaient beaucoup à domicile. Il fut attiré par ce village rural agréable, un village qui comptait encore énormément de fermes.



Au commencement de son activité, Marc Bacot ne pensait pas avoir assez de patients pour s'installer pleinement à Neuville. Il oscillera entre Avion et Neuville. Il s'y installera définitivement en avril 1985.

Rappelons qu'en 1977, la commune ne disposait ni de médecin, ni de pharmacien.

Peu avant l'installation de Marc Bacot, Neuville verra s'installer le docteur Patrick Heaulme rue du Carlin et la pharmacie de Françoise Lechon rue du Canada. Discret, Marc Bacot est également passionné de sport et particulièrement de course à pieds : il compte une trentaine de marathons à son actif et une petite centaine de semi-marathons. Ces 3 meilleurs souvenirs : son 1er marathon à Reims en compagnie de Joël et Michelle Deharte, le marathon Marrakech pour l'exotisme et celui de Porto Vecchio pour la difficulté. Une discipline qui est pour lui un exutoire.

Au fil de sa carrière, c'est tout naturellement qu'il développera son intérêt et ses connaissances pour les pathologies liées au sport. Il suivra de nombreuses formations continues dans ce domaine. Il s'investira énormément dans l'AKA (Association des Kinésithérapeutes de l'Artois) dont il sera d'ailleurs le président durant 15 ans : une association dont les membres composés de généralistes, de chirurgiens et de kinésithérapeutes du secteur, se réunissaient une dizaine de fois par an. L'objectif de cette association était de promouvoir la profession et de créer un lien d'échanges en vue d'adapter les techniques rééducatives aux évolutions comme par exemple la chirurgie des ligaments croisés du genou. Un de ses gros regrets est que cette association soit dissoute aujourd'hui faute de successeur.

Marié et père de deux grands enfants, Pierre 42 ans et Aline 39 ans, Marc Bacot compte bien aujourd'hui profiter de sa famille et consacrer plus de temps à ses nombreux centres d'intérêts que sont les voyages, le jardinage, l'association des amis du musée d'Arras et bien entendu la pratique du sport avec le vélo et la course à pied. Nous lui souhaitons une belle retraite.

Donnez un second souff le à vos meubles!

A l'heure où le recyclage devient une véritable tendance, Mam'Zelle Relook, vous propose des créations de modèles uniques. Chaque meuble mérite une seconde jeunesse, car il est un souvenir, une découverte, un coup de cœur.

Depuis le 1er mars 2022, si vous avez une envie de changement de décoration, d'avoir un meuble original en préservant l'aspect du bois naturel, vous pouvez aller à la rencontre d'Aline Thibaut.

Mam'Zelle Relook s'adapte à vos demandes!

Elle vend ses créations, relooke vos meubles, cherche des meubles pour vous, vous apporte des idées, vous conseille.

C'est naturellement qu'elle a choisi un procédé écologique de décapage par aérogommage (traitement de surface dérivé de la technique du sablage) pour relooker les meubles d'intérieurs (commode, buffet ...) ou extérieurs (salon de jardin, volets...), des pièces métalliques et utilise des peintures laques dépolluantes.

AVANT







Vous pouvez retrouver des exemples de créations sur sa page facebook Mam'Zelle Relook ou sur instagram mam.zelle.relook.

Devenue Neuvilloise de cœur en rejoignant son concubin Rémy Batique avec qui elle a eu un petit garçon, Martin, Aline nous explique que sa passion depuis l'enfance est de remettre au goût du jour les meubles d'antan qui sont de bien meilleure qualité. C'est pourquoi, après avoir exercé le métier de lad de jockey, auprès des chevaux de course pendant 10 ans, elle a choisi de sauter le pas de la reconversion.

Par la suite, Mam'Zelle Relook envisage de proposer un service de décapage d'escaliers et de poutres apparentes.

Si vous avez un projet, vous pouvez contacter :

Mam'Zelle Relook
Aline Thibaut
7 rue de prague 62580 Neuville Saint Vaast
07 70 67 65 79
mamzellerelook@gmail.com



Vie associative

Animations Neuvilloises

REPAS REPUBLICAIN

Comme nous vous l'annoncions dans la précédente gazette, nous avons organisé le traditionnel repas républicain le 13 juillet dernier. Chacun est venu avec ses grillades et les a fait cuire sur les barbecues que nous avions mis à disposition. Les participants ont passé un moment très sympathique dans ce beau cadre qu'est la cour de la maison des associations que nous avions décoré pour l'occa-

Certains (et surtout certaines!) ont pu s'essayer au karaoké, c'était l'occasion de découvrir des talents neuvillois

En fin de soirée, nous avons escorté les enfants pour la retraite aux flambeaux et ainsi assisté à un beau cortège de lumière dans les rues de Neuville.



Neuville S'in Vo Ten Fête



Le week-end des 10 et 11 septembre, nous vous proposions Neuville S'in Va T'en

Marie Christine a animé des visites guidées aux personnes qui s'étaient inscrites les samedi après-midi et dimanche matin. Les visiteurs ont apprécié découvrir notre village sous un autre angle, avec les commentaires éclairés de notre guide.

Le samedi après-midi, nous avions installé dans la cour de l'école Marie Curie une structure gonflable

de 18m de long, des jeux et aussi un tapis de sumo sans oublier le stand de Cédric pour que petits et grands gourmands y trouvent leur compte. Le soir, nous proposions aux 80 inscrits un couscous. L'apéritif était animé par la Banda les boyaux rouches. Une nouvelle occasion d'échanger et de rigoler entre amis.

Pour la première fois, le dimanche, nous avons organisé une exposition de tracteurs anciens et un marché de producteurs locaux au stade. Une quarantaine de tracteurs, quelques moissonneuses batteuses et une dizaine de producteurs locaux ont répondu présent à notre invitation.

Sous le soleil, les nombreux visiteurs (environ 1500, mais bien plus selon les organisateurs!) ont pu admirer ces machines agricoles et écouter leurs propriétaires en parler avec passion.



Quelques tracteurs sont arrivés attelés et ont proposé une démonstration de labour à l'ancienne sous les yeux enthousiasmés du public.

Exposants, visiteurs et organisateurs étaient ravis de ce week-end riche et très convivial.



Vie associative

Neuvilloises

HAPPY HALLOWEEN

Le 29 octobre, pour fêter Halloween, nous avons organisé un concours de déguisement pour les enfants.





Ils pouvaient aussi se faire maquiller ou encore confectionner une chauve-souris en papier.





Nous avons préféré leur donner des bonbons que de subir leurs sorts tant ils étaient tous plus effrayants les uns que les autres!



sculpter une citrouille

plus belle.





Vie associative

Neuvilloises

Loto à la MARPA

Comme il est moins aisé pour nos aînés de participer aux manifestations que nous organisons tout au long de l'année, nous sommes allés à leur rencontre à la MARPA le 12 novembre.





En effet, pour la deuxième fois, nous leur avons organisé un loto,





servi des gaufres et du cidre. Un beau moment de partage qui a plu à tous.

Ces derniers temps, plusieurs personnes sont venues renforcer notre équipe en tant que membre actif et ainsi nous apporter leur aide et leurs idées pour faire vivre notre village. Si vous voulez faire comme eux, n'hésitez pas à prendre contact par mail :

animations.neuvilloises@laposte.net



Vente de miel :

Le Rucher Neuvillois a lancé sa vente de miel lors du weekend de Neuville s'in va t'en Fête. Désormais, il est possible d'acheter du miel auprès de l'association, chaque premier samedi du mois de 16h à 18h.

Pour vous en procurer et avoir plus d'informations, vous pouvez contacter l'association (voir coordonnées ci-dessous).

Marché de Noël de Neuville : samedi 10 décembre

L'association tiendra un stand lors du marché de Noël de Neuville qui aura lieu à la Maison des Associations. Vous pourrez nous y retrouver avec un stand pédagogique et la vente de nos produits issus du Rucher.





Adhésion 2023:

Si vous souhaitez prendre une adhésion à l'association pour 2023, il vous suffit de nous contacter ou de prendre un bulletin à la mairie.

Être adhérent, c'est :

- Recevoir un pot de miel par an

- Pouvoir participer à l'Assemblée Générale, moment clé de la vie de l'association

- Bénéficier des animations de l'association gratuitement (fabrication de baumes à lèvres, de Bee's wrap, de mangeoires à oiseaux, de gîtes à insectes...)

Avoir toutes les informations de l'association de manière régulière
Participer à la récolte de miel et aux différentes actions menées par l'association.

L'association organise et participe à différentes actions dans le village. L'objectif du Rucher Neuvillois est de sensibiliser à la protection de la biodiversité en préservant les abeilles et le

Si vous souhaitez découvrir l'association et son éventail d'actions, vous pouvez vous abonner à notre page Facebook @Lerucherneuvillois ou encore nous contacter par mail : lerucherneuvillois@gmail.com

Yoga

Dès le 12 septembre, les cours de yoga ont repris dans le cadre de l'AEPGE.

En attendant de pouvoir intégrer la future salle de sports, nous nous retrouvons chaque lundi de 17h45 à 19h salle Carlin. Nous sommes parfois un peu à l'étroit, mais il est toujours possible de rejoindre le groupe.

Pour tout renseignement, vous pouvez consulter le site de l'AEPGE ou téléphoner au 06 75 90 77 63.



GYMNASTIQUE d'entretien

Le mercredi de 19h à 20h (cardio, gym, step, bâton, ballon, élastique, abdos)

Cotisation: 76 € pour l'année

Salle préau de l'école Marie Curie

Renseignement auprès d'Edith Wattebled 03 21 48 76 31



Gymnastique Seniors

Le jeudi de 14h à 15h - Salle proxi (près du café)

cotisation : 76 € pour l'année

renseignement Arlette Arrondelle 06 62 11 90 03

Certificat médical obligatoire, photo, attestation assurance responsabilité civile Renseignement complémentaire sur Facebook : gym aepge Pour plus d'informations téléphone 03 21 48 76 31

Vie associative

Amicale Laïque : Randoneuville (Randonnée pédestre)

SORTIES:

Le dimanche 22 mai 2022, nous avons fait la sortie ETAPLES, avec un groupe de 40 personnes (Préparation par Micheline). Le temps était beau. Il y avait une randonnée de 5, 14,18 km, ou découverte de la ville d'ETAPLES. L'après- midi, avait lieu la visite guidée de Maréis, qui a été appréciée. Le retour s'est fait sur Neuville, vers 20H. (photos sur le site officiel de la Mairie).



Le dimanche 4 décembre 2022, est prévue une sortie en car (bus 55 places) à Compiègne (préparation par Paulette). Le matin, il y aura la visite de Rethondes (Mémorial Wagon de l'Armistice) et l'après-midi est prévue la visite du Château de Compiègne, son parc et ses musées. Une randonnée de 5km sera possible.

Contact : 06 95 73 20 98, pour connaître le nombre de places disponibles début Décembre.



Amicale Laïque : Randoneuville (Randonnée pédestre) : activités

Le 26 Juin, nous avons fait, après la sortie Haute-Avesnes, un pot sympathique : nous étions 19.

Le groupe a fonctionné en Juillet-Août; les fortes chaleurs ont découragé certains randonneurs(ses).

Le 4 septembre, nous avons redémarré, le 10 et le 15km.

Le 11 septembre, le pot des 3 groupes s'est terminé par une dégustation de figues de Neuville-St-Vaast (merci Marylise). Elles étaient excellentes ! Le 2 octobre a eu lie le repas des randonneurs(es) à Gauchin-le-Gal. On a revu quelques anciens. Malgré la Covid 19, less groupes fonctionnent et

nous faisons tout pour améliorer nos défenses immunitaires. Le covoiturage va se développer davantage, au vu du prix des carburants.

Contact : René Desoutter : 0695732098 (10 et 15 km) ou randoneuville62@gmail.com Alain Duranel : 0689978442 (5 à 7km le Jeudi)

Vous avez le droit à 2 essais, avant de vous engager! Vous serez reçu avec convivialité!

Groupe de méditation

Profitant d'un beau soleil annonçant de beaux congés, l'année de méditation 2021/2022 s'est terminée le 02 juillet par la tenue de l'assemblée générale. Nous étions 15 présents sur les 36 membres à passer en revue l'année écoulée et à décider du programme à mettre en place à la rentrée en septembre. Un moment aussi pour rappeler que la structure n'a pu fonctionner qu'avec l'implication d'une partie de ses membres, que ce soit dans le guidage des séances, de la gestion administrative, ou autre..

Ce fut également l'occasion d'évoquer la perspective du déménagement, courant d'année, vers la nouvelle salle des fêtes. Grâce à Mme Nathalie Langham, quelques-uns d'entre nous ont eu la primeur de découvrir les futurs espaces que nous devrions occuper d'ici peu, sous réserve des aléas de l'avancement du chantier.

Pour l'année 2022/2023, notre activité restera orientée vers l'animation de sessions de méditation les mardi et jeudi, entrecoupées par les vacances scolaires et la venue des différents conférenciers. Depuis la reprise de nos activités, le 06 septembre, le groupe s'est retrouvé et profitant d'un affaiblissement de la pression Covid, nous avons eu la satisfaction de voir arriver de nouvelles personnes désireuses de trouver un moyen d'apaisement ou de découvrir le fonctionnement de leur esprit.

Vie associative

L'APE se mobilise pour les enfants!

L'APE (Association des Parents d'Élèves) de l'école Marie Curie est restée active malgré le contexte sanitaire. Elle a maintenu ses actions habituelles (vente de brioches, chocolats de Noël, cartes à cases etc...) et organisé la kermesse de fin d'année pour le plus grand bonheur des enfants et des parents!

Soutenue par la municipalité via une subvention appréciée, elle met tout en œuvre pour récolter des fonds pour financer les sorties scolaires (cinéma etc..) et participer aux projets de l'école comme la classe de découverte. Sérieuse, dynamique et surtout conviviale, l'APE a envie de bien faire pour les enfants de l'école! En cette nouvelle année scolaire, nous espérons réitérer certaines actions habituelles, participer au marché de Noël de la commune et nous renouveler en proposant de nouvelles actions. Toute aide est bonne à prendre, qu'elle soit ponctuelle ou plus soutenue, alors n'hésitez pas à nous rejoindre!

« Plus on est de fous, plus on rit »,

L'APE Marie Curie / ape.curie@orange.fr



« Les Jeunes connaîtront leurs devoirs quand ils connaîtront leurs droits »

La maltraitance est une réalité, ne rien signaler c'est être complice de ces actes odieux.

Le harcèlement existe. Soyez observateur et parlez-en avec vos enfants dès la rentrée et attention aux réseaux sociaux.

Je suis à votre disposition pour vous rencontrer. Vous pouvez me contacter : Daniel Théry

Association des Jeunes de Neuville reconnue d'intérêt général (A.J.N)

Droits des enfants et des adolescents en milieu rural « Des Mots Sur Les Maux »

Permanence téléphonique Daniel Théry 24h/24h Tél: 06 72 277 730

En partenariat avec France Victime62

62223 Saint Nicolas les Arras Tel : 03 21 71 62 00

et C.A.F.F.E.S. (Centre national d'Accompagnement Familial Face à l'Emprise Sectaire)

59000 Lille Tel: 03 20 57 26 77

« NON AU HARCELEMENT » N° Vert 3020

« ENFANCE MALTRAITEE » N° 119

Journée internationale des droits de l'enfant le 20 Novembre 2022.

La journée internationale des droits de l'enfant est la date anniversaire de la signature de la Convention Internationale des droits de l'Enfant le 20 novembre 1989 par 191 pays.

Allumons tous une bougie chez soi et parlons-en avec nos enfants.

Nécro/Naissances/Infos utiles



JU JITSU la Tradition au profit du développement humain

Les pratiquants du club de Ju-Jitsu Traditionnel de Neuville-Saint-Vaast sont ravis d'être remontés sur les tatamis pour commencer cette nouvelle saison sportive 2022/2023.

Nos effectifs inscrits au 30 septembre sont de 10 enfants (dont 3 nouveaux) pour le cours du mardi encadré par David et Myriam, auxquels s'ajoutent les 15 adolescents et adultes (dont 3 nouveaux ados et 1 adulte) des cours du mardi et vendredi encadrés respectivement par David et Cédric.



Pour rappel, les jours d'entraînement sont :

le mardi de 18h15 à 19h15 pour les enfants dès 6 ans le mardi de 19h30 à 21h00 pour les adolescents et adultes dès 13 ans

le vendredi de 19h00 à 20h00 pour le 2ème cours ados/adultes.

Les cours ont lieu Salle Carlin en face de la pharmacie et nous devrions intégrer le nouveau Dojo courant 2023 avec plus de place et de surface de tatami.



Les inscriptions sont possibles en cours d'année.

26

Nous avons également une page Facebook : « Ju-Jitsu Traditionnel Neuville Saint Vaast »

Les encadrants bénévoles et les membres du bureau.

Infos utiles

Horaires de la mairie

undi : De 9h00 à 12h00 et de 14h00

lardi, mercredi et Jeudi : De 9h0 2h00 (fermée l'après-midi) endredi : De 9h00 à 12h00 et de

4h00 à 18h00

Site internet de la mairie

Consulter régulièrement notre site

Numéros d'urgence et utiles

Domniere: 1

Numéro d'appel d'urgence euro-

péen : 112

Gendarmerie de Vimy :

03 21 73 70 17

Enedis: 09 72 67 50 62 Gaz: 0810 433 659

=au : 0810 108 801

24H/24 – 0 800 59 59 59 (gratuit) –

Site : cap.chru-lille.fr

Communauté Urbaine d'Arras : u-arras.fr – 03 21 21 87 00 - SMAV :

navoz.rr - Pour toutes questions :
° Vert 0 800 62 10 62 (appel gratuit

epuis un poste fixe)

ARTIS: bus-artis.fr – Allô Artis au 0 800 730 488 (numéro gratuit) Espace Info Energie:

Site internet pour les explications:

NOUVELLES CONSIGNES DE TRI AU 1ER JANVIER 2023: On recycle encore plus!

On met quoi dans la poubelle bac jaune ? Tous les emballages plastiques pourront désormais être recyclés.

On met quoi dans la poubelle bac gris ? Les ordures ménagères, les objets en plastique, la vaisselle cassée et les tissus sanitaires.

Vous avez besoin d'un renseignement, vous pouvez contacter le 03 21 21 87 38 de 8h à 12h

ARTIS: NOUVEAU! CARTE PASS PASS

Achetez et rechargez votre titre directement en ligne!

Le réseau se modernise, pour voyager plus facilement et partout. Nouvelle carte Pass Pass, la carte unique pour tous les abonnements de transport. Elle remplace votre carte actuelle. Elle est +

pratique, + moderne, + simple ! Site internet pour commander votre carte:

SCAN ME

Téléphone : Allô Artis au 0 800 730 488 (numéro gratuit) du lundi au dimanche de 6h30 à 20h

SANTÉVOUZEN!

Depuis le 1er juin 2022 Youj Studio devient Santévouzen (37 rue du Carlin 62 580 Neuville Saint Vaast).
Pour plus d'information : **Facebook Santévouzen**

CONDOLEANCES

- Mme Simone Browarski 05/04/1929 - 20/07/2022
- Mme Marie-josé Clément

04/07/1935 - 16/09/2022

- Mme Fernande Jacquemont

23/07/1937 - 04/10/2022 - Mme Madeleine

Chappon 28/08/1926 - 07/10/2022

- Mme Ghislaine Bouiguerourene 14/03/1957 - 17/10/2022
- Mme Marie-Angèle Poiteaux

30/10/1933 - 15/10/2022

- Mr Alexandre Roue 27/08/1982 - 26/10/2022
- Mme Annique Blondel 19/08/1959 - 22/10/2022

27

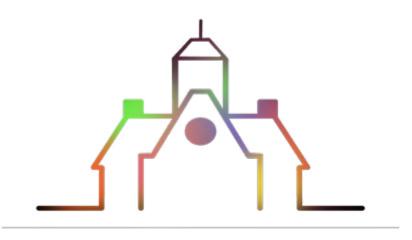
- **NAISSANCES**
- Erik Baczkiewicz Damman

Né le 22/04/2022

- Clémence Leclercq Lemattre Née le 26/04/2022
- Emilia Delcroix Brailly Née le 16/06/2022
- Gabriel Moinard Grenier
- Né le 24/06/2022 - Arthur Malinowski
- Bourghelle Né le 22/07/2022
- Isaac Valcarce Vion Né le 28/07/2022
- Alice Vinicacourt Lefebvre

Née le 29/08/2022





NEUVILLE SAINT VAAST







AGENDA

Colis de Noël : le colis de noël pour les aînés sera à retirer en mairie aux horaires habituels d'ouverture à partir du 14 décembre et jusqu'au 30 décembre.

Marché de Noël: samedi 10 décembre à la Maison des Associations.

7ème anniversaire du monument des Fraternisations : samedi 10 décembre à partir de 16h au monument des Fraternisations.

Sortie Randoneuvile à Compiègne : dimanche 4 décembre (départ à 8h retour vers 20h30).

Concert de l'Harmonie à l'église Saint Laurent : dimanche 15 janvier 2023 à l'église Saint Laurent à partir de 16H.

Assemblée Générale du Rucher Neuvillois : samedi 21 janvier 2023 à la Maison des Associations. L'horaire est à définir.

Dates des prochains centres de loisirs (ALSH) :

Hiver: inscriptions du 16 au 27 janvier 2023 / ALSH du 13 au 24 février 2023 Printemps: inscriptions du 20 au 31 mars 2023 / ALSH du 17 au 28 avril 2023 Eté: inscriptions du 15 mai au 02 juin 2023 / ALSH du 10 juillet au 04 août 2023